

## Jean-Luc Mélenchon va désormais avoir du mal à critiquer la famille Le Pen

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 11 avril 2019

Source [Le Salon Beige] Quatre parents ou proches de Mélenchon et Aubry figurent bien [sur la liste de LFI](#), et le site du parti n'indique pas ces liens :

Le gendre de Jean-Luc Mélenchon, Gabriel Amard, est bien présent sur la liste, en huitième position. Benoît Schneckenburger, qui a été garde du corps de Jean-Luc Mélenchon, se trouve en douzième position. Pascale Le Néouannic, l'ex-compagne du député LFI, est en treizième position. A la 59e position, une position non éligible, se trouve Catherine Poggi Aubry, la mère de Manon Aubry. Mais les portraits des quatre militants sur le site du parti ne mentionnent pas ces liens.

Déjà en 2017 [dans Capital](#), il lui avait été reproché d'avoir fait embaucher sa fille au Conseil général de l'Essonne en 2009 :

Pour son vieil ennemi Christian Schoettl, élu de l'Essonne, le candidat de «La France insoumise» est pourtant loin d'être irréprochable en la matière (...)

*Capital* : *Vous ne partagez donc pas la conviction de Jean-Luc Mélenchon, selon qui la droite mériterait d'avoir un candidat «plus présentable» que François Fillon ?*

Quand je l'ai entendu, le 1er mars, déclarer depuis Concarneau, dans le Finistère, que les électeurs de droite «auraient le droit d'avoir un candidat qui puisse être présentable», j'ai pensé qu'il avait perdu la mémoire ou qu'il avait un sacré culot. Alors, on va lui faire une piqûre de rappel, et lui parler de sa propre désinvolture. Parce qu'en décembre 2009, c'est sa fille Maryline qu'il a fait embaucher par le conseil général de l'Essonne (...)

*Capital* : *Et pourquoi n'aurait-il eu pas le droit de le faire ?*

Mais parce qu'elle n'a pas été embauchée comme collaboratrice du groupe socialiste au conseil général. Là, le recrutement aurait été à la discrétion du politique, comme pour les attachés parlementaires d'un député. Mais en 2009, c'est en tant qu'agent administratif que Maryline Mélenchon a été engagée. Pour réaliser ce recrutement, la collectivité territoriale devait respecter les règles, notamment d'impartialité, qui s'appliquent à toute la fonction publique. Quand une administration a un poste vacant, elle doit publier une offre d'emploi, recevoir les candidats et recruter le plus compétent, sans bien sûr se préoccuper de savoir quelle est son appartenance politique. Or, à l'issue de cette procédure de recrutement, qui voit-on arriver à un poste de «chargée de coopération» ? La fille d'un ancien vice-président du conseil général, par ailleurs toujours sénateur de l'Essonne. La fille de l'ami des présidents socialistes successifs du conseil général – à

l'époque, c'est Michel Berson qui est à sa tête. Vous avouerez que c'est quand même une étrange coïncidence. D'autant plus étrange, que ce n'est pas la première.

*Capital : Vous voulez dire que ce n'est pas la première fois que Maryline est embauchée grâce à son père ?*

Son premier job, elle le décroche comme agent administratif à la mairie de Viry-Châtillon, toujours dans l'Essonne. On est en 1998 et elle a 24 ans. Son père est déjà vice-président du Conseil général. C'est, avec Julien Dray, l'un des leaders de la Gauche socialiste, un courant du PS qui entraîne dans son sillage pas mal d'élus de l'Essonne. Justement, le lieutenant de Jean-Luc Mélenchon s'appelle Gabriel Amard, et c'est le maire de Viry-Châtillon. Mieux : on le surnomme «monsieur gendre», parce qu'il est le compagnon de Maryline. Si ce n'est pas du favoritisme, je voudrais qu'on me dise ce que c'est.